



**Appel à contribution – Journée d'étude**  
**« La fabrique de l'écrit délibératif. Production, utilisation, conservation**  
**(Moyen Âge, époque moderne). »**  
**16 décembre 2025, Archives municipales de Dijon**

Longtemps restés dans l'angle mort des recherches historiques, les registres de délibérations ont récemment fait l'objet d'un important travail de reconsidération et de déconstruction. Tantôt en marge des études sur les écrits urbains médiévaux et modernes ou sur les écritures grises, tantôt objet d'une recherche collective<sup>1</sup>, l'écrit délibératif est aujourd'hui un outil à part entière des historiens pour penser les activités politiques et administratives à l'échelle d'une institution. Plus qu'un simple réservoir de données historiques, ces documents constituent des fenêtres pour penser le gouvernement, à savoir la culture d'un corps politique avec ses acteurs, ses processus décisionnels et les intérêts collectifs qu'il administre au quotidien. À ces enjeux politiques s'ajoute celui de l'écrit. Conservé sous forme de registres ou de liasses, l'écrit délibératif suit souvent un modèle scriptural précis qui vise à coucher sur le papier les interactions verbales prononcées durant la réunion ou l'assemblée. L'unanimité des délibérants comme la dimension orale des procès-verbaux sont le résultat d'artifices narratifs mobilisés par les scribes. Loin d'être neutre, la mise par écrit des délibérations se situe ainsi au carrefour entre un modèle délibératif et un certain récit du politique tel que souhaite le conserver l'institution ou l'individu. La conservation et la qualification souvent postérieure de ces écrits a souvent conduit à gommer leur hétérogénéité et leur pluralité. Cette tension autour de l'écrit délibératif — à la fois relevé de conclusions, instrument du politique, et support identitaire et mémoriel — nous a incité à en poursuivre l'étude dans le cadre d'un projet collectif lancé en décembre 2024 intitulé Groupe de recherche sur l'écrit délibératif dans l'espace francophone.

Porté par Rudi Beulant (Université Marie et Louis Pasteur/Centre Lucien Febvre et LaMOP), Rémi Demoen (CESR de Tours / Université de Reims Champagne-Ardenne) et Cléo Rager (ICP/UR « Religion, culture et société » et LaMOP), ce groupe vise à offrir de nouvelles contributions autour des écrits délibératifs d'Ancien Régime en langue française, qu'il s'agisse d'écrits municipaux, princiers, royaux ou encore ecclésiastiques. Pensé comme une passerelle entre les centres archivistiques (municipaux et départementaux) et la recherche universitaire, mais aussi entre les mondes médiévaux et modernes, il a vocation à valoriser les patrimoines délibératifs, souvent au cœur de programmes de numérisation, et à enrichir les champs d'études actuels entre historiographie, techniques documentaires et histoire des pratiques politiques.

Après trois premiers ateliers trimestriels visant à poser les bases théoriques et pratiques d'une recherche collective, le Groupe de recherche sur l'écrit délibératif dans l'espace francophone organise sa première journée d'étude autour de la thématique : la fabrique de l'écrit délibératif. Production, utilisation, conservation (Moyen Âge, époque moderne).

Cette journée, qui aura lieu le 16 décembre 2025 aux Archives municipales de Dijon, vise d'abord à mettre en lumière les rapports étroits entre l'écrit délibératif et les enjeux politiques qui en dictent sa rédaction comme sa conservation. En s'appuyant sur la tripartition production, utilisation, conservation

---

<sup>1</sup> Comme le projet REGIDEL porté par François Otchakovsky-Laurens et Laure Verdon sur les registres de délibérations municipaux de l'espace méditerranéen : <https://regidel.hypotheses.org> ou plus récemment le projet collectif *e-NDP* sur les registres de délibérations capitulaires de Notre-Dame de Paris : <https://endp.chartes.psl.eu>

(*making, keeping, using*), proposée par Michael Clanchy en 1979, il s'agit de mettre en regard les spécificités matérielles d'un écrit délibératif donné (support, forme, modèle, matériaux, traces d'usages) avec le contexte dans lequel il fut requis, élaboré, utilisé puis mis en archives. Les participants sont ainsi encouragés à saisir leur corpus d'écrits délibératifs en langue francophone au prisme de ces trois enjeux pour définir les besoins qui justifient la mise par écrit et les normes qui en dictent la rédaction, les relations avec le paysage documentaire dans lequel il s'inscrit ainsi que les conditions matérielles de production et de conservation de l'écrit délibératif, liées à des possibles altérations de cet écrit dès lors qu'il n'est plus un écrit en cours mais qu'il est devenu un document d'archives.

Les propositions de communication prendront la forme **d'un résumé d'une page maximum**, accompagné d'un titre provisoire et d'une courte bibliographie. Elles seront soumises par mail à l'adresse suivante : [recherche.deliberations@gmail.com](mailto:recherche.deliberations@gmail.com).

Date de soumission : au plus tard le 20 juillet 2025. Une réponse sera envoyée aux participants début septembre.

La rencontre se tiendra aux **Archives municipales de Dijon le 16 décembre 2025**.

Les frais de transport et de séjour pourront être partiellement voire intégralement défrayés.